

Budget 2008

Conseil communal du lundi 28 janvier 2008

Tout d'abord, je donnerais un 6/10 à ce budget. Peut mieux faire. Il y a moyen de se rattraper en deuxième session ...

1. Points positifs

1. Budget à l'équilibre
2. Le bourgmestre ne s'est pas entêté pour le changement de la dénomination du **boulevard de la Woluwe** en boulevard Spaak.
3. Le seul point positif sur les taxes, c'est de ne plus imposer les étudiants, mais les propriétaires de kot situés sur le territoire de la commune et qui disposeraient de plus de trois **chambres d'étudiants**.

2. Points négatifs

1. **Suppression du Wolu-Cyber** ! Animateur qui rebootait toutes les machines de l'école et qui apportait beaucoup en convivialité auprès des plus jeunes et des plus âgées. Endroit intergénérationnel, d'échanges et gratuit à tous. L'endroit existe toujours et l'école en bénéficie, mais tout a été supprimé pour les riverains et habitants de notre commune.
2. Beaucoup **trop de taxes** : sur l'UCL et même sur les écoles telles que l'Athénée Royale de Woluwe-Saint-Lambert (discrimination avec les autres écoles de la commune) Je rappelle que ce sont des taxes annuelles élevées pour une école : 80 EUR pour les places de stationnement affectées pour les professeurs, 150 EUR pour la clientèle (les non professeurs) et 250 EUR pour les autres places. De plus, l'école doit faire à sa charge de lourds frais de marquage au sol. Sans cela, tous les stationnements sont à 250 EUR par an et par emplacement. Je suis entièrement d'accord pour taxer les emplacements de stationnement pour les surfaces commerciales et privées, mais évidemment pas pour l'hôpital, l'université, les écoles ou tout autre service public.
3. Les **dettes** sont plus du double depuis 2000 (29 millions d'euros en 2000 à 60 millions d'euros en 2008).
4. Peu d'importance consacrée à la **démocratie communale**. Commission mixte sans ordre du jour et au dernier moment à la demande de l'opposition, réunion de la commission des Finances

3. Résultat du budget 2008

1. Le résultat du budget 2008 est un bénéfice risible, mais surtout totalement artificiel. Il a fallu en début de législature **rééchelonner la dette** de la commune. C'est

hypothéquer l'avenir et pas signe de bonne gestion. Ce sont des artifices budgétaires.

2. Continuation des **ventes de bijoux de famille** : 6,6 millions d'euros en 2006, 4,0 millions d'euros en 2007 (École européenne, Jacques Brel et Théodore De Cuyper), 2,57 millions d'euros en 2008, soit en trois ans : 13,17 millions d'euros.
3. Relevons que la **dette** communale est passée de 52 millions d'euros fin 2007 au budget 2008 à 60 millions d'euros.
4. Les **taxes** ont aussi été relevées. Il est prévu dans le budget une belle augmentation, puisque, par exemple, le montant prévu pour les taxes sur les entreprises passe de 2,4 millions d'euros pour le budget initial 2007 à 3,0 millions d'euros pour le budget 2008. Je ne parle même pas des autres taxes, telles que les taxes sur le stationnement (convention même pas renégociée), mobilophonie (600.000 euros : mâts et pylônes GSM), phone shop (40.000 euros).
5. De plus, les fonds de **réserve** fondent comme neige au soleil. Les réserves extraordinaires du compte 2006 étaient encore de 9,8 millions d'euros et pour le budget 2008, plus que de 1,6 millions d'euros. Pour les réserves ordinaires, le même phénomène s'observe : il passe du compte 2006 à 2,2 millions d'euros, pour ne se retrouver plus qu'à 1,3 millions d'euros au budget 2008. Quand on prend les réserves ordinaires et extraordinaires, nous arrivons à **une chute de 9 millions d'euros de 2006 à 2008**. Dans les comptes de 2006, nous avons 2,2 millions d'euros de réserves ordinaires et 9,7 millions d'euros, soit 12,1 millions d'euros de réserves globales et au budget plus que 2,9 millions d'euros (1,3 millions d'euros en ordinaire, et 1,6 millions d'euros à l'extraordinaire).

4. Personnel

Quant au personnel, je m'inquiète toujours quand je vois certains services dépourvus de **personnel suffisant**. Par exemple, le service des Finances, un service que je connais bien, j'y vois de la lumière très tard le soir, je peux imaginer soit que les lumières n'ont pas été éteintes, ce qui m'étonnerait beaucoup, soit qu'il manque du personnel et que celui présent doit travailler très tard. Le montant dans les comptes 2005 était de 19 millions d'euros et à présent à 21 millions d'euros pour le budget 2008. Cela veut dire que le personnel est **stable** ou en tout cas, **est-ce qu'il correspond bien au service de la population qui ne fait que s'agrandir par rapport à la récession économique à laquelle de plus en plus de personnes sont confrontées**.

Que proposera cette majorité hétéroclite (libéral, socialiste et social-chrétien flamande) dans les 4 ans à venir, qu'en est-il ?

5. Dépenses de prestige

Par contre, pour les dépenses de prestige, la commune de Woluwe-Saint-Lambert excelle ! On va presque refaire un nouveau Château Malou pour 300.000 euros. Pour

les informations communales et leur distribution, une dépense de 225.000 euros y est consacrée.

Je ne parle pas de la culture qui a un coût global de 209.000 euros (Wolu-Culture) + 315.000 (pour la programmation, via le comité culturel), etc. de **1, 5 millions d'euros**. Est-ce que ces allocations pour la culture profitent aux habitants de la commune de Woluwe-Saint-Lambert ? Poser la question, c'est y répondre. Quand je vois que dernièrement, un concours est organisé pour choisir une œuvre d'art pour symboliser l'égalité hommes-femmes, mais la commune n'a pas consulté les artistes de Woluwe-Saint-Lambert. De plus, les prix pratiqués pour un spectacle ne sont pas donnés.

Soulignons encore une dépense de 50.000 euros pour une asbl totalement inconnue et des frais d'avocat pour 92.000 euros.

6. Activités plus proches des habitants

Les activités plus proches des habitants ont été supprimées petit à petit. Le **Wolu-cyber** qui ne coûtait rien à la commune et qui permettait à des personnes qui n'ont pas beaucoup de moyens de pouvoir s'y rendre gratuitement a été tout simplement supprimé. J'ai encore l'éphéméride des congés pour 2008 sous la main. C'est scandaleux. Voilà une activité qui avait mis plusieurs années pour être mise en place et qui, en quelques mois de pouvoir, a été supprimée.

7. Aucune gestion rationnelle

Economie d'énergie, il a fallu attendre deux ans avant que ce soit une préoccupation pour les bâtiments appartenant à la commune. D'autres communes ont été beaucoup plus rapides !

Quant aux encouragements à une meilleure performance énergétique de leur logement, rien n'a été créé, alors que **nos concitoyens peuvent épargner, tout en améliorant leur qualité de vie !** Une aide pour Investissement économiseurs d'énergie, tel que pour le remplacement de vitrage, l'isolation, le chauffage, l'éclairage, pourrait être imaginée. De plus, il serait indispensable d'encourager les **audits énergétiques** de nos habitations individuelles, il est gratuit.

Mais, d'un autre côté, la commune dépense un logiciel pour l'observatoire du logement de 10.000 euros. Pour quoi faire ?

Pour la place Saint-Lambert, rien n'est prévu. Pour l'aménagement des pistes cyclables, non plus. Pour la circulation routière, c'est assez amusant de voir l'avenue Georges Henri doté d'un indicateur de vitesse, alors que la vitesse des voitures à cet endroit est toujours au pas.

Un scandale de voir la serre communale, à côté de l'école. Or, il y a encore une dépense de 290.000 euros qui est consacrée à des firmes extérieures pour les espaces verts.

Subsides pour des primes à l'installation : rien ou très peu, 5.000 euros dans le budget 2007 et 20.000 euros dans le budget 2008.

8. Conclusion

Qu'est-ce que je suis dépitée de voir comment est gérée la commune !

Des dettes réétalées dans le temps pour bénéficier d'artifices budgétaires, des dépenses de prestige sans beaucoup d'imagination et tous les services aux citoyens diminués, supprimés ou totalement négligés.
